

AIDES AUX ENTREPRISES

Communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

#Subventions

#Entreprises

#Investissements

ENTREPRISES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE FINANCE VOS PROJETS

Pour développer, pérenniser le tissu économique et soutenir l'emploi local, la Communauté de Communes XV'D soutient vos projets d'entreprises.



AIDE A L'IMMOBILIER

Financez vos projets de rénovation de devanture commerciale, enseigne, mobilier de terrasse ou travaux de mises aux normes...

-  20% des dépenses éligibles
-  Jusqu'à 1 000 €

AIDES AUX INVESTISSEMENTS ET CONSEILS



Prestations de conseils, d'études et de diagnostics

Faites appel à un prestataire pour faire évoluer votre entreprise

-  20% des dépenses éligibles
-  Jusqu'à 500 €



Investissement matériel ou immatériel

Bénéficiez d'une aide pour acheter des biens d'équipements ou des biens immatériels (outils de communication, logiciels...)

-  20% des dépenses éligibles
-  Jusqu'à 1 200 €



AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

Financez la création d'une activité non représentée ou la reprise de la dernière activité sur votre commune (prestations de conseils, investissements, travaux de mise aux normes, ...)

📊 30% des dépenses éligibles

€ Jusqu'à 3 000 €



AIDE AU RECRUTEMENT

Recevez une aide forfaitaire pour la création du premier emploi en CDI à temps complet

€ 1 500 €



TESTE TA BOUTIQUE

Installez votre commerce en centre-bourg dans un local vacant et bénéficiez d'une prise en charge d'une partie de votre loyer pendant 6 mois

📊 50% du loyer pendant 6 mois

€ Maximum 300 € par mois



IMPLANTATION EN ZONES D'ACTIVITES

Profitez d'un prix dégressif du foncier en installant/implantant votre entreprise créatrice d'emploi sur les zones d'activités communautaires

€ Jusqu'à 75% de baisse

Aides financières soumises à conditions d'éligibilité
Pour en savoir plus, contactez le 05 55 91 45 47

4 ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER D'UNE AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE

1

**Je transmets les
pièces justificatives
(devis, Kbis...)**

J'appelle le
05 55 91 45 47 pour
exposer mon projet

2

**Je souhaite investir pour
créer ou développer
mon entreprise**

Je peux réaliser mes
investissements

3

**Ma demande de
subvention est
enregistrée**

Le comité
d'attribution émet un
avis favorable

4

**J'adresse les justificatifs
de dépenses dans les
18 mois**

Je reçois le versement
de mon aide

**Le règlement d'intervention des aides et le dossier de demandes sont
disponibles sur www.xaintrie-val-dordogne.fr – rubrique ECONOMIE.**

**Retrouvez également nos services en ligne : diffusion de vos offres
d'emplois, recherche de locaux disponibles, d'affaires à reprendre ou de
terrains, informations sur le territoire Xaintrie Val' Dordogne...**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

05.55.91.45.47 - conomie@xaintrie-val-dordogne.fr